



DAFIP/21-902-168 du 20/09/2021

**CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES
ENSEIGNEMENT EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE - SESSION 2022**

Références : Arrêté du 30/11/2009 publié au JO du 9/12/2009 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par l'arrêté du 9 mars 2004 et l'arrêté du 27 septembre 2005 - Note de service n°2019-104 du 16/07/2019 parue au BOEN n°30 du 25/07/2019

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : M. GUIGOU - Chef de bureau DAFIP - Tel : 04 42 93 88 44

La Certification Complémentaire permet à des enseignants :

- **du premier degré et du second degré de l'enseignement public, titulaires ou stagiaires** relevant du ministre chargé de l'éducation
- **contractuels du premier et second degré de l'enseignement public en contrat à durée indéterminée** relevant également du ministre chargé de l'éducation
- **maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat**
- **maîtres délégués à contrat à durée indéterminée des établissements d'enseignement privés sous contrat,**

de faire reconnaître leur aptitude à intervenir en langue des signes française (LSF) dans l'enseignement de la discipline dont ils sont lauréats du concours.

L'éventuelle obtention de la certification ne permet pas pour autant de dispenser un enseignement de la LSF, cette possibilité étant liée à l'obtention du CAPES de LSF.

INSCRIPTIONS

Le registre d'inscription pour la session 2022 sera ouvert du :
Lundi 20 septembre 2021 au Vendredi 22 octobre 2021

DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier d'inscription en cinq exemplaires est à poster en envoi recommandé simple au plus tard : **le Vendredi 22 octobre 2021**, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat d'Aix-Marseille
DAFIP - Bureau 205
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

dossier doit comprendre :

- 1) La demande d'inscription (modèle joint en annexe) dûment complétée, datée et signée
- 2) Un rapport **d'au plus cinq pages**:
Ce rapport doit comprendre et préciser :
 - un curriculum vitæ détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
 - les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
 - tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel...
- 3) Deux enveloppes petit format timbrées au tarif en vigueur, et libellées à vos nom et adresse, pour l'envoi de la convocation, et du relevé de notes.

ATTENTION

- **Tout dossier posté après la date limite (cachet de la poste faisant foi) du vendredi 22 octobre 2021 sera rejeté, quel que soit le motif.**
- **AUCUN CHANGEMENT DE DATE DE CONVOCATION A L'ENTRETIEN NE SERA POSSIBLE QUEL QUE SOIT LE MOTIF INVOQUE PAR LES CANDIDATS**

STRUCTURE DE L'EXAMEN

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes en français, suivi d'un entretien avec le jury en LSF d'une durée de vingt minutes.

Les candidats seront convoqués individuellement par les services rectoraux.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONFIRMATION D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE EN LANGUE DES SIGNES FRANCAISE SESSION 2022

I - SITUATION PERSONNELLE :

Nom d'usage : Nom patronymique :
Prénoms :
Date et lieu de naissance : Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. portable : Adresse électronique :

II - SITUATION ADMINISTRATIVE 2021/2022 :

Corps : Tél. professionnel :
Discipline enseignée :
Qualité : titulaire stagiaire contractuel
Position : En activité (dans l'Académie d'Aix-Marseille)
 (ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseille)
 Autres (à préciser)
Affectation actuelle : Privé ou Public :
Adresse de l'établissement :
Code postal : Ville :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription sur la liste des candidats à l'Examen de la Certification Complémentaire, en LSF, au titre de la session 2022.

Date et signature :